



Peur de perdre l'amour de ma vie aidez moi s'il vous plait

Par **mixité**, le **06/10/2008** à **17:54**

je suis française qui partage la vie d'un homme depuis pres d'un an,il est sans papiers depuis 2005 apres avoir introduire une demande d'asile qui lui à été refusé,nous ne vivons pas ensemble car je vis encore chez mes parents ou il vient le plus souvent possible je l'aime et je ne veux pas le perdre,cela fais bientot 3 mois que je suis enceinte de lui. alors la question est s'il ne risque pas d'etre denoncé quand on se rendrant à la mairie pour la reconnaissance de paternité.j'aimerais aussi savoir s'il pourra etre regularisé à la naissance de l'enfant? en somme savoir ce qu'il risque car j'ai tres peur de le perdre et je ne vois pas ma vie sans lui aidez moi svp en repondant à mes questions.

merci

Par **enaifos**, le **07/10/2008** à **00:05**

bonjour

je vous conseil d aller voir les associations telles que la CIMADE ca existe presque partout en france , appelez les sur leur numero , dites leurs ce que vous voulez savoir , ils sont specialisé dans le droit des etrangers , ils vous renseignerons par telephone sans soucis ou par RDV chez eux

bonne continuation

cdlmt

Par **josef**, le **07/10/2008** à **02:39**

salut mixite tout d'abord j'ai un pote qui était dans la même situation que toi. il s'est pas fait attraper par la police jusqu'à que sa femme accouche après ça il l'a reconnu son enfant et aujourd'hui il est en règle voilà ne le laisse pas se faire prendre

Par **mixité**, le **07/10/2008** à **10:55**

merci à tous les deux de m'avoir répondu, j'appellerais la CIMADE. Josef si tu peux être plus explicatif sur la situation de ton pote ça me soulagera encore mieux puisque ton précédent message m'a donné un bon coup de soulagement, si ça ne te dérange pas de m'en dire plus.

merci pour tout